

Proposition d'indemnisation assurance

Par **Nicolas75**, le **10/02/2019** à **15:04**

Bonjour,

J'ai été victime d'un AVP. Après 4 ans j'ai été enfin consolidé suite à expertise médicale judiciaire avec un compte rendu qui en résulte. Suite à cela l'assurance vient de me faire une offre d'indemnisation par écrit, que j'estime très insuffisante.

Question : Etant contraint de refuser l'offre et d'ester en justice pour estimer cette offre à sa juste valeur, est ce que, entre temps, je pourrai demander avec assignation en référé une demande de provisions en moins équivalente à l'offre qui m'a été proposé ??

Je vous en serai très reconnaissant de m'apporter une réponse.

En vous remerciant,

Nicolas.

Par **Chaber**, le **10/02/2019** à **16:33**

bonjour

Quel type d'AVP?